



- EVENEMENT – Convention d’emprunt d’une exposition d’art (Nature)
- EVENEMENT – Convention d’emprunt d’une exposition d’art (Citoyenneté)
- CCALS - RPQS de l’assainissement
- FINANCES – Groupement de commande Elagage-Fauchage
- FINANCES – Ouverture de crédits en investissement avant le vote du budget
- PERSONNEL – Ouverture d’un poste pour accroissement temporaire d’activité
- Questions et informations diverses

<i>Relevé synthétique des sujets à traiter</i>	<i>Décisions</i>
CONSEIL MUNICIPAL DU 2/12/2019	
<ul style="list-style-type: none"> • Pouvoirs accordés par les conseillers excusés • Approbation du compte-rendu précédent • Désignation du secrétaire de séance 	Claire donne pouvoir à Delphine Cédric Approuvé à l’unanimité David
<p>1) <u>EVENEMENT – Convention d’emprunt d’une exposition d’art (Nature) RB</u></p> <p>Le département propose gratuitement la mise à disposition d’une exposition d’art sur le thème des Environnements Naturels Sensibles. Il est proposé de l’emprunter du 6 au 17 janvier et de l’installer dans la salle de l’Alerte, à l’occasion des vœux de la municipalité.</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser l’emprunt de l’exposition suscitée.</i></p>	<p>3 ou 6 janvier pour le dépôt de l’exposition</p> <p><i>Le Conseil Municipal autorise, à l’unanimité, l’emprunt de l’exposition suscitée.</i></p>
<p>2) <u>EVENEMENT – Convention d’emprunt d’une exposition d’art (Citoyenneté) RB</u></p> <p>Le département propose gratuitement la mise à disposition d’une exposition d’art sur le thème de la Citoyenneté. Il est proposé de l’emprunter du 6 au 17 janvier et de l’installer dans la salle de l’Alerte, à l’occasion des vœux de la municipalité.</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser l’emprunt de l’exposition suscitée.</i></p>	<p>3 ou 6 janvier pour le dépôt de l’exposition</p> <p><i>Le Conseil Municipal autorise, à l’unanimité, l’emprunt de l’exposition suscitée.</i></p>
<p>3) <u>CCALS - RPQS de l’assainissement (JL)</u></p> <p>Chaque année, le service assainissement de la CCALS doit transmettre aux communes membres le rapport annuel des services d’assainissement pour information aux conseils municipaux.</p> <p>O Éléments principaux du rapport d’assainissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etriché : 629 logements – 279 installations estimées non collectif - Indicateur de performance du service d’assainissement non collectif (taux de conformité des installations) : 53% - Indicateur de performance du service d’assainissement collectif (taux de conformité des installations) : 94% - Bilan comptable 2018 (ANC) : déficit de 27 876.81 €, notamment dû à l’acquisition d’un logiciel <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour adopter le rapport annuel.</i></p>	<p><i>Le Conseil Municipal adopte, à 16 voix pour et 2 abstentions, le rapport annuel.</i></p>
<p>4) <u>FINANCES – Groupement de commande Elagage-Fauchage (JL)</u></p> <p>La communauté de communes met fin au service commun Elagage-Fauchage, dont le service rendu pour Etriché était déduit à hauteur de 14 000€ des attributions de compensation.</p> <p>Il a été passé un groupement de commande avec les communes de l’ancienne CCLS.</p>	

<p>Pour Etriché, le montant s'élève à 7548€ HT.</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour autoriser l'adhésion d'Etriché au groupement de commande.</i></p>	<p><i>Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, l'adhésion d'Etriché au groupement de commande.</i></p>
<p>5) FINANCES – Ouverture de crédits en investissement avant le vote du budget (JL)</p> <p>Avant le vote du budget au mois d'avril, il n'est pas possible de régler des factures d'investissement en dehors des restes à réaliser de 2019 (crédits non consommés en 2019).</p> <p>Par délibération du conseil municipal, il est possible de payer les dépenses d'investissement avant le vote du budget à hauteur du quart des crédits ouverts aux budgets de l'année précédente.</p> <p>Afin de pouvoir régler les factures de début d'année, notamment sur l'opération 65 – bâtiments communaux (afin notamment d'y accueillir la dépense pour l'acquisition du terrain Maurat), il est nécessaire de valider ce procédé en Conseil Municipal</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour approuver l'utilisation de crédits d'investissement sur le budget 2020 avant le vote du budget.</i></p>	<p><i>Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'ouverture de crédits d'investissement sur le budget 2020 avant le vote du budget.</i></p>
<p>6) PERSONNEL : Ouverture de postes pour les agents contractuels (MG)</p> <p>Pour rappel, en matière de gestion du personnel, l'ouverture de poste relève du rôle du Conseil Municipal tandis que la nomination des agents relève du rôle du Maire.</p> <p>Il est proposé d'ouvrir un poste d'adjoint technique pour le service et la surveillance au restaurant scolaire le midi du lundi au vendredi à hauteur de 5,33 heures hebdomadaires, à compter du 9 décembre jusqu'à la fin de l'année scolaire.</p> <p>Il s'agit du 9^{ème} poste de surveillance au restaurant scolaire.</p> <p><i>Le Conseil Municipal doit délibérer pour ouvrir ce poste aux agents contractuels.</i></p>	<p><i>Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, l'ouverture de ce poste.</i></p>
INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES	
<p>1) Questionnaire CCALS : Une réponse par commission sera plus simple – à envoyer dans la semaine à Tiffanie.</p> <p>2) Vœux de la Municipalité</p> <p>3) Grange citoyenne : CR de la réunion du 30 novembre</p> <p>4) Aménagement extérieur des vestiaires : projet à redéfinir en commission</p> <p>5) Aménagement de traversée de voirie de la RD 89</p>	

Prochaines dates à retenir :

- Lundi 16 décembre – 19h30 : Réunion d'Adjoints
Lundi 6 janvier – 19h30 : Réunion d'Adjoints
Dimanche 12 janvier : Vœux de la Municipalité
Lundi 13 janvier – 20h30 : Conseil Municipal
Jeudi 16 janvier – 19h : CCAS
Lundi 27 janvier – 19h : Réunion d'Adjoints
Lundi 3 février – 20h30 : Conseil Municipal
Lundi 10 février – 19h30 : Commission Finances
Lundi 17 février – 19h30 : Réunion d'Adjoints (à échanger avec le 24 février ?)
Lundi 24 février – 19h30 : Commission Finances (à échanger avec le 17 février ?)
Lundi 2 mars – 20h30 : Conseil Municipal
Jeudi 5 mars – 19h : CCAS
Lundi 9 mars – 20h30 : Conseil Municipal
Dimanche 15 mars : 1^{er} tour des élections municipales
Dimanche 22 mars : 2^{ème} tour des élections municipales